



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

<p>Intitulé du projet : Appui à la résolution des conflits et à la promotion de la cohésion sociale dans la ville de Jérémie à travers les organisations de jeunes</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU PNUD ONU FEMMES OIM</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet : Martine Therer Directrice Adjointe du PNUD/Programme Adresse : #14, Rue Reimbold, Bourdon, Port-au-Prince, Haïti. Téléphone : +509 4891-6610 E-mail : martine.therer@undp.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : Gouvernement : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique Autorités locales : Mairie de Jérémie Société civile : Principales associations de jeunes de la ville de Jérémie</p>
<p>Site du projet : Commune de Jérémie dans le Département de la Grand'Anse</p>	
<p>Descriptif du projet : La présente initiative vise à appuyer les jeunes et les organisations de jeunes de la ville de Jérémie pour asseoir leur rôle comme agents de changement et de construction de la paix, tel que préconisé par la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité sur Jeunesse, Paix et Sécurité. Plus spécifiquement, le projet favorisera une meilleure participation des jeunes hommes et des jeunes femmes les plus vulnérables aux affaires publiques de la ville et à la promotion d'une culture de paix pour la résolution pacifique des conflits entre les jeunes, contribuant ainsi à la réduction de la violence et au renforcement du contrat social entre la municipalité de Jérémie et les jeunes</p>	<p>Coût total du projet : 3,000,000 USD Budget approuvé par le Fonds pour la consolidation de la paix : 3,000,000 USD</p> <p>Montant pour la 1ère tranche (70%) \$938,325 (PNUD); \$559,999 (OIM), \$601,676 (ONU FEMMES) Montant pour la 2ème tranche*: \$402,139 (PNUD); \$239,999 (OIM), \$257, 861 (ONU FEMMES) Contribution du gouvernement : 0 Autre : 0 * Le budget global approuvé par le fonds de consolidation de la paix et le transfert de la deuxième tranche sont soumis à l'évaluation du bureau d'appui à la consolidation de la paix et au processus de prise de décision, et sous réserve de la disponibilité des fonds dans le compte de PBF</p>
	<p>Date de démarrage du projet proposée : Janvier 2018 Date d'achèvement du projet proposée : Juillet 2019</p>

	Durée totale (en mois) : 18 mois
<p>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : ¹ 2 <i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i> <i>Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.</i></p>	
<p>Résultats du projet :</p> <p>1-500 jeunes femmes et jeunes hommes entre 15 et 25 ans disposent des compétences favorisant leur participation active et équitable aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités et les acteurs locaux.</p> <p>2- Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (45.000 bénéficiaires) sont sensibilisés et outillés pour contribuer à la diminution des violences (y compris les VBG) et à la promotion d'une culture de paix grâce à l'implication active de la jeunesse de Jérémie dans la résolution pacifique des conflits.</p>	
<p>Domaine de résultat du Fonds² résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul) : <i>2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends : 2.3 Gestion/ résolution des conflits;</i></p>	

DESCRIPTIF DE PROJET IRF

¹ PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

² Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;

(1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Génération d'emplois; (3.2) Services de base.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Appui à la résolution des conflits et à la promotion de la cohésion sociale dans la ville de Jérémie à travers les organisations de jeunes

<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p><i>Yvonne Helle</i> <i>Directrice Principale du PNUD</i></p> <p><i>Helle</i>  PN UD Haïti</p> <p><i>Date et cachet</i></p> <p><i>Anthony Ngororano</i> <i>Représentant ONU Femmes</i></p> <p><i>[Signature]</i> <i>15/12/2017</i></p> <p><i>Date et cachet</i></p> <p><i>Fabien Sambussy</i> <i>Chef de mission OIM</i></p> <p><i>[Signature]</i>  Organisation Internationale pour les Migrations OIM Haïti</p> <p><i>Date et cachet</i></p>	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p><i>Monsieur Aviol Fleurant</i> <i>Ministre de la Planification et de la Coopération Externe</i></p> <p><i>[Signature]</i>  MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE REPUBLIQUE D'HAÏTI</p> <p><i>Date et cachet</i></p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Óscar Fernández-Taranco</i> <i>Sous-Secrétaire Général- Bureau d'appui à la consolidation de la paix</i></p> <p><i>Date et cachet</i></p>	<p>Coordonnateur Résident (CR)</p> <p><i>Monsieur Mamadou Diallo</i> <i>Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies; Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Haïti et Représentant Résident du PNUD Haïti</i></p> <p><i>[Signature]</i> <i>Mamadou P. Diallo</i></p> <p><i>Date et cachet : 18/12/2017</i></p>

Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Bien que la situation actuelle d'Haïti ne puisse être décrite comme une situation de conflit ou de post-conflit à proprement parler, Haïti est considéré comme un État fragile³, caractérisé par des crises politiques et de gouvernance récurrentes, accompagnées d'une grave dégradation de l'économie, de la sécurité, des moyens de subsistance et en particulier des relations entre l'État et ses citoyens⁴. Ces facteurs sont également associés à un risque élevé d'exposition du pays aux catastrophes naturelles⁵ et une capacité limitée à prévenir et réduire l'impact de ces catastrophes. Dans un passé récent, Haïti a été confronté à une série de chocs graves qui ont davantage fragilisé le pays, le laissant dans un état de dépendance à l'aide humanitaire et de relèvement presque constant.

Une amélioration des conditions sécuritaires au cours des dernières années et une capacité renforcée des institutions nationales pour assurer la paix et la stabilité du pays ont motivé la décision du Conseil de sécurité, en octobre 2017, de fermer la mission de maintien de la paix des Nations Unies (MINUSTAH) après 13 ans de présence dans le pays (2004-2017). Néanmoins, une nouvelle mission de courte durée, la MINUJUSTH, a été déployée. Installée le 16 octobre 2017, la MINUJUSTH est centrée prioritairement sur trois domaines d'intervention, à savoir, 1) le renforcement des capacités de la Police Nationale d'Haïti (PNH), 2) le renforcement du secteur de la justice et 3) le suivi de la situation relative au respect des droits de l'homme.

Malgré les avancements en matière de stabilisation du pays, les nombreuses discriminations auxquelles font face les jeunes, en termes d'accès à l'emploi, aux services sociaux et à la participation aux affaires publiques peuvent parfois déclencher un cercle vicieux de transmission intergénérationnelle de la pauvreté, de vulnérabilité, d'agitation et d'instabilité⁶. En Haïti, 58% de la population a moins de 24 ans – un chiffre qui devrait augmenter de 7% d'ici 2030. Cette génération a grandi au milieu de l'instabilité politique, des coups d'État militaires, des manifestations civiles et de taux élevés de criminalité liée aux gangs. En outre, ces jeunes ont survécu à plusieurs désastres naturels (ouragans, tremblement de terre de 2010), qui constituent des expériences de violence et de chocs ayant un impact négatif. En général, les jeunes en Haïti sont frustrés car ils sont davantage exposés au chômage et au risque d'exclusion du marché du travail, ne disposent souvent pas d'espaces publics pour les loisirs ou pour socialiser entre eux et ne participent pas suffisamment aux affaires publiques de leurs villes⁷. Les jeunes travaillent donc avec peu de moyens pour promouvoir la paix, grâce à des interventions dans différents domaines tels que l'éducation, l'emploi, la culture et les sports, le genre, la participation et la justice.

Parallèlement, la croissance urbaine rapide et non réglementée continue de poser des défis pour le développement durable d'Haïti. Actuellement, 60,9% de la population réside dans les centres urbains, avec un taux d'urbanisation annuel proche de 3%.

³ Voir Résolution 2350 (2017) du Conseil de Sécurité (S/RES/2350 (2017)) : « *Constatant qu'en dépit des progrès considérables accomplis, Haïti reste en proie à de graves problèmes humanitaires, en particulier après le passage de l'ouragan Matthew* ».

⁴ Les faibles taux de participation aux élections (21% pour les élections présidentielles de novembre 2016 et 27,44% pour les élections des sections communales en janvier 2017) montrent bien le lien précaire entre les structures de l'État et les citoyens.

⁵ Avec un indice de gestion des risques de 6.5, Haïti se situe en 2017 parmi les pays les plus vulnérables, INFORM, Index for Risk management, Results 2017

⁶ UNDP, Youth Global Programme for Sustainable Development and Peace, 2016-2020

⁷ Rapport de la Consultation Régionale pour l'Amérique Latine et la Caraïbe pour l'Étude de Progrès sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité, Panama, Mai 2017 (<https://www.youth4peace.info/system/files/2017-10/2017%20-%20Report%20-%20Latin%20America%20and%20Caribbean%20Regional%20Consultation%20for%20the%20Progress%20Study%20on%20Youth%20C%20Peacc%20%26%20Security%20-%20FINAL.pdf>).

La présente proposition déroulera ses actions dans la commune de Jérémie, ville principale du Département de la Grand'Anse, lourdement touchée par le cyclone Mathieu d'octobre 2016. La population de la ville s'élève à 134.317 habitants, parmi lesquels 36.6% sont âgés de moins de 18 ans et 49% sont des femmes (IHSI, 2015). La ville de Jérémie, « la cité des poètes » comme on la surnomme, a été longtemps considérée comme une des villes les plus sûres d'Haïti. Pourtant, depuis quelques années, des quartiers fort peuplés comme Sainte-Hélène ou Carmagnole présentent des indicateurs inquiétants de criminalité et d'insécurité citoyenne.



Ce projet intervient précisément suite au constat d'une recrudescence de la violence, en particulier en termes d'agressions et de tentatives de viol, après le passage du cyclone Mathieu, le 4 octobre 2016, qui avait lourdement affecté le Département de la Grand'Anse en général et la ville de Jérémie en particulier. Le cyclone, qui a provoqué, entre autres, d'importants dégâts en matière de logements et de production agricole, est à l'origine d'un déplacement important de populations des zones rurales vers la ville principale du Département de la Grand'Anse. Ceci a généré la constitution d'établissements spontanés, accentuant la densité urbaine, la pression sur les services de base, la promiscuité, l'aggravation des conditions sociales et sanitaires et également sécuritaires⁸. A la lumière de ce contexte, il paraît judicieux et nécessaire d'intervenir rapidement à Jérémie afin d'éviter que la situation ne se dégrade et ne se rapproche progressivement de la situation de certaines aires métropolitaines de Port-Au-Prince comme Cité Soleil ou Bel Air.

En effet, de janvier à octobre 2017, rien que dans le département de la Grande Anse, 207 cas de violences basées sur le genre (VBG), dont 31 cas sur des personnes mineures, ont été rapportés par SOFA (La Solidarite Fanm Ayisy), une organisation de la société civile intervenant en défense et en promotion des droits des femmes⁹. ONU Femmes a constaté pendant sa mission exploratoire à Jérémie (novembre 2017) une augmentation des cas de VBG suite à l'ouragan Mathieu, surtout des violences sexuelles (viol, inceste, harcèlement sexuel)¹⁰. Les femmes, et par-dessus tous les jeunes femmes, constituent donc l'un des groupes de population les plus touchés par la violence à Jérémie. La prédominance des discours machistes qui alimentent l'inégalité des sexes est considérée par les associations des femmes présentes dans la région comme une des causes des violences faites aux femmes à Jérémie.

Une des principales sources de conflit en Haïti, et Jérémie ne fait pas exception, consiste en l'absence d'un véritable contrat social entre les administrations (nationale et locales) et les populations, en particulier les jeunes. L'absence d'espaces formels de participation des jeunes à la vie politique de la ville et le manque d'espaces publics, d'instruments et de plateformes pour le dialogue et la transformation pacifique des conflits entre les différents acteurs sociaux ne fait qu'affaiblir le lien, déjà précaire, entre les institutions de Jérémie et sa jeunesse. La participation politique des jeunes est également compromise compte tenu du fait qu'une grande partie de ces derniers ne possèdent pas de documentation civile (acte de naissance) et sont donc dans l'impossibilité de participer en votant aux élections. Les jeunes se sentent souvent marginalisés et exclus de processus décisionnels qui affectent pourtant directement leur vie quotidienne. Ne disposant pas de voies formelles et institutionnelles pour exprimer leurs opinions ou

⁸ Dans les semaines qui ont suivi Mathieu, plusieurs attaques violentes et vols ont été perpétrés sur des convois humanitaires. <https://www.lesoleil.com/actualite/monde/les-convois-humanitaires-attaques-cn-haiti-b70daddb33bee45709503401c83acbbc>

⁹ Rapport-Bilan XII de cas de violence sexo-spécifique répertoriés dans les centres d'accueil de la SOFA, Année 2016-2017, SOFA.

¹⁰ Rapport de la mission exploratoire à Jérémie- novembre 2017, ONU Femmes.

frustrations, les jeunes de Jérémie font souvent recours à la violence en participant à des manifestations virulentes qui paralysent la ville¹¹.

Un déficit est également constaté à Jérémie en matière d'accès à des discours favorables à une culture de paix et de prévention de la violence, que ce soit dans les écoles ou à travers les moyens de communication communautaires. Il existe un certain conflit générationnel et une image peu valorisante des jeunes de Jérémie, souvent perçus comme victimes ou comme instigateurs de violence mais rarement comme des agents positifs de changement et de construction de la paix dans les communautés. Les jeunes de Jérémie se plaignent du manque d'opportunités économiques et d'un accès insuffisant aux services sociaux de base, mais s'engagent rarement dans des activités civiques ou des actions collectives au sein de leurs communautés. Ils regrettent également l'absence d'espaces publics aménagés où ils puissent se retrouver et se réconcilier avec leur ville.

Dans ce contexte, construire la paix et la sécurité durable dans les quartiers de Jérémie est une tâche complexe et qui nécessite une intervention holistique incluant toutes les dimensions du développement. En ce sens, les conflits et la violence ne pouvant être résolus uniquement par une approche sécuritaire et de renforcement de l'état de droit, cette intervention prend en compte la prédominance de la violence dans plusieurs cercles de socialisation des jeunes, notamment les quartiers, les familles, les écoles, les associations de sports ou les lieux de travail. La question de la participation des jeunes à la construction de la paix et de la stabilité en Haïti a été de nombreuses fois soulignée par le Conseil de sécurité de l'ONU, notamment lors de sa dernière résolution sur le sujet¹².

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
<i>Appui à la police, à la justice et aux droits de l'homme</i>	MINUJUSTH		Octobre 2017- Avril 2018	US\$25,000,000 (jusqu'au 31 décembre 2017)	-Interrogations sur le budget de cette nouvelle mission et particulièrement sur sa durée dans le pays
<i>Renforcement de l'État de droit et accès à la justice pour les victimes de VBG¹³</i>	MINUJUSTH US\$ 3,480,625 Canada US\$ 2,967,890 PNUD US\$ 300,000 UNICEF, OIM et ONU FEMMES	<i>Projet Conjoint des Nations Unies pour le Renforcement de l'Etat de Droit en Haïti (Phase 2)</i>	Novembre 2017-Octobre 2020	US\$9,900,750	-US\$ 2,920,125 à mobiliser -Projet d'envergure nationale sans une concentration géographique particulière -Absence d'interventions œuvrant pour la réduction des violences communautaires

¹¹ La détérioration de la situation sécuritaire à la suite des manifestations et des barrages routiers qui ont ravagé les rues de Jérémie après l'arrestation du sénateur élu Guy Philippe en janvier 2017, entraînant des semaines de suspension des travailleurs humanitaires. UNICEF. Haïti : ourricane Mathieu situation report - January 2017. 09 See : <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-humanitarian-situation-report-january-2017>

¹² Voir Résolution 2350 (2017) du Conseil de Sécurité (S/RES/2350 (2017)) : "soulignant à cet égard l'importance de la prise en main par le pays et du principe d'inclusion ainsi que le rôle que la société civile peut jouer pour ce qui est de faire progresser les processus et les objectifs nationaux de consolidation de la paix afin de veiller à ce que les besoins de tous les segments de la société soient pris en compte," et "affirmant que pour asseoir durablement la stabilité en Haïti, il est essentiel de faire progresser la reconstruction et le développement social et économique du pays, notamment en y associant les femmes et les jeunes,".

¹³ Projet en cours de négociation avec la MINUJUSTH

<i>Participation politique des femmes</i>	<i>Canada US\$1,458,630 ONU FEMMES</i>	<i>Réduction de la violence faite aux femmes durant les processus électoraux</i>	<i>Avril 2017-mars 2020</i>	<i>US\$1,458,630</i>	<i>- Absence d'une stratégie pour la consolidation de la paix à base communautaire</i>
<i>Lutte contre la migration irrégulière</i>	<i>Canada OIM</i>	<i>Aider les enfants vulnérables dans les zones frontalières d'Haïti</i>	<i>Mars 2016-Mars 2018</i>	<i>CAD 4,500,000</i>	<i>-Appui aux autorités locales - Absence d'interventions œuvrant pour la réduction des violences communautaires</i>
<i>Renforcer la protection des personnes vulnérables dans la zone frontalière</i>	<i>Canada OIM</i>	<i>Soutenir et renforcer la mise en place de la Police nationale des frontières haïtiennes</i>	<i>Mars 2017- Octobre 2018</i>	<i>CAD 3,000,000</i>	<i>-Travail sur la zone frontalière - Absence d'interventions œuvrant pour la réduction des violences communautaires</i>
<i>Cohésion communautaire pour une sûreté renforcée</i>	<i>Canada Mercy Corps</i>	<i>Améliorer la sécurité en Haïti par l'établissement de relations dans la communauté</i>	<i>2016-2019</i>	<i>CAD 4,700,000</i>	<i>Non ciblé dans les zones violentes émergentes</i>
<i>Soutien au service correctionnel</i>	<i>Canada MINUJUSTH</i>	<i>-Construction de centres de détention</i>	<i>2016-2019</i>	<i>CAD \$10,000,000</i>	<i>-Manque de concentration sur la prévention ou l'atténuation de la violence communautaire</i>

c) Justification du financement par l'IRF :

Cette intervention s'inscrit dans le contexte général de transition en Haïti marqué par le retrait de la MINUSTAH, et par l'installation d'une nouvelle mission, la MINUJUSTH. Le retrait de la MINUSTAH implique, entre autres, la réorientation et la réduction de l'ampleur du programme de réduction de la violence communautaire (CVR, en anglais) ainsi que des projets à effets rapides (QIP). En ce sens, le présent projet s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par la MINUSTAH pour la consolidation de la paix au niveau local et prétend s'appuyer sur certaines des leçons apprises pendant les 13 ans de mise en œuvre du projet CVR¹⁴, notamment :

- Travailler dans plusieurs quartiers et non pas exclusivement sur les plus violents;
- Renforcer les mécanismes de gouvernance locale au sein des communes;
- Mettre l'accent sur l'intégration des femmes dans les initiatives appuyées;
- Organiser des forums communautaires réguliers pour un dialogue inclusif;
- Renforcer les capacités des organisations communautaires de base;
- Définir des campagnes de communication spécifiques pour chaque groupe vulnérable.

Ce projet cherche, dans une logique de prévention de la violence et avec une attention particulière sur les jeunes et les organisations de jeunes, à promouvoir une culture de la paix et un lien plus étroit et de collaboration entre la société civile et l'administration publique. En ce sens, le projet cherche à accompagner la mairie de Jérémie et les jeunes de la ville à travers une démarche de concertation et des actions d'éducation et de sensibilisation pour la paix qui paraissent indispensables pour renforcer le contrat social entre l'administration locale et ses administrés.

¹⁴ Tirés du document « Lessons learned exercise, Community Violence Reduction Programme in Haiti » Community Violence Reduction (CVR) Programme in Haiti

Le projet s'inscrit pleinement dans la priorité thématique numéro 2 du *Peace Building Fund*, à savoir l'objectif de renforcer les capacités nationales pour la promotion de la coexistence et de la résolution pacifique des différends. Plus particulièrement, le présent projet cherche à prévenir les violences dans la ville de Jérémie à travers des mécanismes inclusifs de bonne gouvernance, la recherche de la cohésion sociale et du dialogue intergénérationnel et la construction progressive d'une culture favorable à la résolution pacifique des conflits.

En terme d'ancrage institutionnel et stratégique, l'intégration de la jeunesse et l'égalité de genre sont inscrites dans le Plan national stratégique pour le développement d'Haïti (PSDH), comme mesures transversales qui demandent une attention particulière, notamment en créant des espaces pour leur participation équitable aux processus politiques et décisionnels et en soutenant leur intégration sociale.¹⁵

Le projet, visant le renforcement de la participation des jeunes de Jérémie aux affaires publiques de leur commune, contribuera à une plus grande implication de ces derniers aux efforts de développement de leurs communautés, à une meilleure prise en compte de leurs besoins prioritaires par l'Administration communale et par conséquent à une confiance renforcée entre l'Administration et la jeunesse. Ce renforcement du contrat social au niveau de la ville de Jérémie permettra d'instaurer un **changement institutionnel** lié à une gouvernance locale inclusive incorporant les jeunes, qui pourrait servir de modèle pour d'autres communes du pays. En effet, la gouvernance locale en Haïti se caractérise souvent comme un domaine du ressort exclusif des autorités locales avec une faible, voire inexistante, participation des autres acteurs du territoire, en particulier de la société civile et des jeunes. La ville de Jérémie élaborera au cours de l'année 2018 deux outils de planification qui devront marquer les orientations majeures de la commune à moyen terme : le plan d'urbanisme et le plan communal de développement (PCD). En ce sens, une participation active des jeunes et une prise en compte de la résolution pacifique des conflits comme axe prioritaire du PCD constitue une opportunité exceptionnelle pour vérifier dans la pratique l'importance de la participation des jeunes de Jérémie aux affaires publiques de leur ville.

Le projet, visant la sensibilisation des jeunes pour promouvoir auprès de ces derniers et dans les communautés une culture favorable à la paix, permettra de renforcer les capacités des jeunes pour contribuer au règlement pacifique des conflits communautaires. Ceci engendra un **changement de comportement** chez les jeunes, facteur jugé indispensable pour la consolidation de la paix en Haïti, en s'élevant comme acteurs indispensables pour la paix et la stabilité à Jérémie.

Un partenariat étroit sera établi avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports afin de capitaliser cette expérience pilote, tirer les leçons apprises et dresser des recommandations pour une démultiplication de l'expérience dans d'autres communes du pays. En effet, le projet, bien que centré sur le cas particulier de Jérémie, ambitionne de pouvoir dresser un modèle d'intégration des jeunes aux affaires publiques locales dans les villes intermédiaires d'Haïti avec pour finalité de renforcer la cohésion sociale et de contribuer à la consolidation de la paix dans le pays. C'est dans cette optique que les différentes activités du projet sont classées par ordre de priorité selon leur effet catalytique et selon le potentiel que représente cette approche en termes de potentiel multiplicateur par les autorités nationales dans d'autres territoires similaires à la ville de Jérémie (centre urbain chef-lieu de Département). En effet, le projet cherche à créer un environnement propice pour un changement culturel qui permette aux jeunes de participer de façon constructive à la résolution pacifique des conflits dans la ville.

Le projet n'interviendra pas sur le renforcement de l'état de droit dans la ville ni sur l'amélioration des opportunités économiques des jeunes de Jérémie, éléments pourtant clés pour la consolidation de la paix dans la zone. Afin de garantir une intégration verticale d'interventions de stabilisation de la paix (combinaison d'actions de renforcement des communautés et de renforcement de l'état de droit), le projet développera en amont, et tout au long de sa mise en œuvre, des synergies avec les projets visant le renforcement de l'état de droit, y compris le projet conjoint en cours de négociation avec la MINUJUSTH.

¹⁵ Gouvernement de la République d'Haïti. Plan stratégique de développement d'Haïti – Pays émergent en 2030. Mai 2013, p. 34.

Pour ce qui est des questions relatives à l'autonomisation économique des jeunes, des articulations seront développées avec le projet post-catastrophe du PNUD, qui vise les zones les plus affectées par le cyclone Mathieu, notamment la ville de Jérémie, et qui prévoit une composante importante de relance économique et d'appui au tissu productif local à moyen terme. Néanmoins, le projet cherchera à accompagner la Mairie dans ses efforts pour renforcer les liens entre les jeunes et le secteur privé local, en mettant en valeur les apports des jeunes en matière d'innovation.

Accroître la représentation inclusive des jeunes dans la prise de décision au niveau communal et dans les processus de résolution des conflits communautaires constitue en soi une démarche innovante tenant en compte le contexte haïtien. Cette composante d'innovation sera renforcée dans certaines des activités du projet, notamment à travers l'implication de l'Université publique de la Grand'Anse de récente création, les formations sur les nouvelles masculinités, la mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue entre la mairie de Jérémie et les principales associations de jeunes et l'organisation de plusieurs concours visant une participation active et responsabilisée des jeunes aux activités du projet.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Objectif Général : Contribuer à la réduction de la violence dans la ville de Jérémie à travers un contrat social renforcé entre la commune et ses jeunes.

Objectif spécifique : Renforcer l'implication des jeunes dans la résolution pacifique des conflits et la vie politique à Jérémie

Théorie de Changement :

Si (I) nous renforçons la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes aux affaires publiques de leur commune et (II) nous instaurons une culture favorable à la paix entre les jeunes et les acteurs locaux, notamment la mairie, nous parviendrons d'une part à renforcer le sentiment d'appartenance de ces jeunes envers leur communauté et d'autre part à mieux les préparer pour jouer pleinement leur rôle d'agents de transformation et de porteurs d'un message de paix, réduisant ainsi leur implication dans les manifestations de violence dans la ville et améliorant d'une façon générale la cohésion sociale de la communauté.

Résultats, produits et activités visées :

Résultat 1 : 500 jeunes femmes et jeunes hommes entre 15 et 25 ans disposent des compétences favorisant leur participation active et équitable aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités et les acteurs locaux

Produit 1.1 Les compétences en leadership et la confiance de 200 jeunes (100 femmes et 100 hommes) sont renforcées pour faciliter leur participation et leur influence aux affaires publiques de la ville.

Le projet s'appuiera sur l'université publique de la Grand'Anse, de récente création, pour renforcer les capacités des jeunes et cherchera à promouvoir un dialogue constructif entre des jeunes universitaires et des jeunes non scolarisés des quartiers cibles. Pour une plus grande participation politique des jeunes, des discussions avec les partis politiques présents dans la région seront encouragées, ainsi qu'avec les parlementaires et les sénateurs élus par le département de la Grand'Anse. Un appui à la restitution des extraits de naissance des jeunes sera réalisé afin qu'ils puissent jouer pleinement de leurs droits civiques et également de pouvoir participer aux élections. Le projet impliquera les associations des jeunes dans la construction, l'équipement et l'animation d'un espace de rencontre et de travail en réseau entre les jeunes, qui devra abriter des activités (débat, activités culturelles, formations) en lien avec la construction de la paix et sous la

responsabilité des associations de jeunes. Afin de garantir un bon fonctionnement du centre, le projet travaillera avec la Mairie de Jérémie et avec les associations de jeunes dans l'élaboration d'un règlement et la mise en place d'un comité de gestion.

Activité 1.1.1 Mise en place d'une attestation universitaire en participation citoyenne, leadership et égalité de genre pour les jeunes en partenariat avec l'Université de la Grand'Anse au bénéfice de 100 jeunes (50 femmes et 50 hommes) sélectionnés suite à un appel à candidatures ouvert. Un comité multi-acteurs sera chargé d'organiser des séances d'information pour communiquer cette opportunité largement dans les lycées, les universités et les quartiers vulnérables et choisira les candidats par la suite sur la base de leur motivation ;

Activité 1.1.2 Université d'été en participation citoyenne, leadership et égalité de genre au bénéfice de 200 jeunes (100 femmes et 100 hommes), dont les 100 ayant participé à l'attestation et 100 identifiés au cours des autres activités du projet dans les zones les plus vulnérables ;

Activité 1.1.3 Atelier de réflexion et de dialogue entre les associations des jeunes et les partis politiques et les élus sénateurs et parlementaires du département, sur l'importance d'incorporer les préoccupations des jeunes dans leurs programmes et campagnes électorales;

Activité 1.1.4 Appui aux 2.500 jeunes sans documentation dans la restitution de leurs documents d'identité (actes de naissance et extraits des archives) à travers l'Initiative Citoyenne pour les Droits de L'Homme (ICDH).

Activité 1.1.5 Construction et équipement d'un centre de socialisation communautaire pour les jeunes femmes et les jeunes hommes, priorisant les matériaux locaux, tenant en compte les risques sociaux et environnementaux et impliquant les jeunes dans sa construction, dans sa gestion et dans son animation ;

Produit 1.2 La Mairie de Jérémie dispose d'une stratégie et d'un plan d'action pour une concertation participative et régulière avec les associations de jeunes

Le projet accompagnera la Mairie dans ses efforts pour incorporer les jeunes dans les espaces de décision à travers une gouvernance locale inclusive. Il sera question de répertorier et de recenser dans une base de données les associations de jeunes présentes dans la ville et de mettre en place et d'accompagner la Mairie dans l'animation d'un espace régulier de dialogue et de concertation avec les jeunes. Une rencontre sera organisée pour favoriser les échanges et les interactions entre les jeunes de Jérémie et le secteur privé local et régional, au tour d'une foire à l'emploi sur l'innovation et visant l'amélioration de l'insertion et de l'employabilité des jeunes de Jérémie. Une intervention dans un espace public en associant les jeunes permettra d'améliorer la convivialité et la socialisation entre les jeunes dans la ville et d'opérationnaliser la participation des jeunes par le biais d'une intervention en lien avec le futur Plan d'Urbanisme de la ville de Jérémie. En concertation avec la Mairie, la priorité sera d'aménager un espace public au tour du centre de socialisation communautaire pour les jeunes femmes et les jeunes hommes.

Activité 1.2.1 Identification (mapping) des associations de jeunes de la ville de Jérémie et création d'une base de données gérée et régulièrement mise à jour par la Mairie ;

Activité 1.2.2 Accompagnement technique à la Mairie pour la mise en place et l'animation d'un cadre de dialogue ou de concertation avec les associations de jeunes, favorisant la participation des jeunes aux affaires publiques de la ville ;

Activité 1.2.3 Organisation d'une journée de l'entrepreneuriat et de l'innovation avec une foire de l'emploi en partenariat avec le secteur privé du département pour promouvoir l'employabilité des jeunes ;

Activité 1.2.4 Réhabilitation d'un espace public à travers la création d'espaces verts publics de socialisation, planifiés de manière participative avec les associations de jeunes et contribuant à sensibiliser sur la protection environnementale en améliorant la sociabilité des jeunes femmes et les jeunes hommes et l'image récréative de la ville

Résultat 2: Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (45.000 bénéficiaires) sont sensibilisés et outillés pour contribuer à la diminution des violences (y compris les VBG) et à la promotion d'une culture de paix grâce à l'implication active de la jeunesse de Jérémie dans la résolution pacifique des conflits.

Produit 2.1 Les jeunes femmes et les jeunes hommes, ainsi que d'autres acteurs communautaires de la ville de Jérémie, sont sensibilisés et disposent des capacités pour être des agents catalyseurs de la réduction des violences basées sur le genre et le changement du comportement en faveur des nouvelles masculinités

Le projet permettra, à travers une enquête auprès de 250 femmes et filles, de visualiser les zones non sécurisées dans la ville et l'identification avec les autorités compétentes d'actions visant la protection des filles et des jeunes femmes de ces dernières dans les espaces publics. Diverses formations seront réalisées sur les VBG adressés à différents publics. Des débats radio seront organisés pour promouvoir le dialogue intergénérationnel ainsi que des activités de mentorat sur les nouvelles masculinités.

Activité 2.1.1. Réalisation d'une cartographie des endroits non-sécuritaires pour les filles et femmes ou à haut risque de Violence Sexuelle ou Basée sur le Genre et mise en place d'une stratégie des acteurs de la justice et de la sécurité visant la protection des femmes et des filles dans les espaces publics.

Activité 2.1.2. Formation sur les droits des femmes, les masculinités et les Violences Basées sur le Genre au bénéfice des groupes cibles : autorités locales; les enseignants, directeurs de lycées et universités; les lycéens et associations de parents ; les organisations de jeunes, les organisations de femmes, les organisations de jeunes hommes et les leaders religieux.

Activités 2.1.3. Promotion du dialogue intergénérationnel sur l'égalité de genre et consolidation de la paix, les masculinités, la VBG et le leadership (débats radio, atelier de mentorat et partage d'expériences entre les organisations d'hommes et de garçons).

Produit 2.2 100 jeunes femmes et jeunes hommes interviennent activement et de façon équitable dans la résolution de conflits de leurs communautés

Le projet s'appuiera sur un diagnostic participatif où les jeunes identifieront de façon conjointe aussi bien les causes de la violence comme les potentielles solutions, qui pourront mettre en pratique au sein des mécanismes communautaires de prévention de la violence qui seront appuyés dans les quartiers cibles. Les compétences des jeunes seront renforcées en matière de communication non-violente, résolution de conflits, écoute active, participation à la vie citoyenne et travail en réseau, entre autres. Des concours seront organisés pour stimuler la participation des jeunes dans la réflexion de solutions innovantes pour les problèmes de violence dans la ville et la mise en place de micro-projets en lien avec les ODD 5 (égalité des sexes), 11 (villes sûres) et 16 (paix et justice).

En particulier, des laboratoires d'innovation sociale seront organisés avec pour objectif que les jeunes, de manière ouverte et collaborative, puissent proposer des solutions innovantes à des problèmes identifiés publiquement par la mairie de Jérémie, en particulier ceux en lien avec l'insécurité et la violence. Un premier laboratoire d'innovation sociale consistera en un appel ouvert aux jeunes à travailler pendant trois jours, en utilisant la méthodologie de "Design Thinking" et s'appuiera sur l'expertise existante du PNUD dans ce domaine. Les solutions identifiées seront présentées à la communauté, à l'administration locale, au secteur privé et à la société civile, notamment les ONG. En collaboration avec les partenaires locaux, trois équipes gagnantes recevront un soutien et des conseils pour lancer la mise en œuvre de leurs propositions.

Après le premier laboratoire d'innovation sociale, et basé sur le retour participatif et en tenant compte les leçons apprises, des mini-laboratoires d'innovation sociale seront répliqués dans différents quartiers de Jérémie, avec l'aide des jeunes qui auront participé au premier défi en tant que multiplicateurs. Ces mini laboratoires seront plus courts et se concentreront sur l'inclusivité, en veillant à ce que les jeunes femmes et les jeunes hommes des quartiers jouent un rôle actif dans la

recherche de solutions aux défis auxquels font face leurs communautés d'origine. Associer les partenaires locaux assurera un écosystème de soutien aux initiatives et une perspective de durabilité de celles-ci. Des suivis réguliers seront menés pour mesurer l'impact de l'approche et afin d'assurer la pérennité de l'initiative.

Activité 2.2.1 Organisation de trois (3) forums communautaires dans les quartiers cibles pour analyser de façon participative avec les jeunes les causes de la violence, y compris la violence basée sur le genre, et les possibles solutions ;

Activité 2.2.2 Organisation de six (6) dialogues multi acteurs (associations de jeunes et de femmes, organisations communautaires de base, police, leaders religieux, secteur privé, autorités locales...) sur les quartiers cibles au cours du projet afin d'atteindre une compréhension partagée des défis de sécurité et du rôle des jeunes dans la réduction de la violence communautaire ;

Activité 2.2.3 Mise en place de mécanismes communautaires de prévention de la violence et de gestion des conflits dans les quartiers cibles, avec une participation active et équitable des jeunes femmes et des jeunes hommes ;

Activité 2.2.4 Organisation d'un concours de laboratoire d'innovation sociale avec 50 jeunes pour la recherche de solutions innovantes pour les défis de développement.

Activité 2.2.5 Renforcement des capacités organisationnelles et de réseautage des groupements de jeunes et appui dans la réalisation de micro-projet sur la culture de la non-violence, l'unité nationale et le soutien de la paix, en lien avec l'ODD 16 (500 bénéficiaires)

Produit 2.3 Les principales institutions politiques, sociales et communautaires de Jérémie sont sensibilisées sur la culture de la paix, la communication non violente, et la résolution pacifique des conflits

Des activités culturelles et sportives seront développées, en responsabilisant le plus possible les associations de jeunes et en utilisant chaque fois que possible le centre de socialisation communautaire pour les jeunes femmes et les jeunes hommes. La promotion d'activités culturelles et sportives constitue en Haïti un moyen efficace de rassembler les jeunes pour sensibiliser sur des thèmes comme la cohésion sociale et la résolution pacifique des conflits.

Des actions de sensibilisation et de formation, à travers des ateliers de proximité et de mobilisation sociale au bénéfice de plusieurs groupes cibles (jeunes femmes et jeunes hommes de Jérémie, les associations des jeunes, la Mairie, la Police, les leaders religieux, les écoles et lycées, les OCB des quartiers cibles) seront réalisés, ainsi qu'une vaste campagne médiatique (radios communautaires, sms, banderoles, posters, médias sociaux, etc.) réalisée avec une approche participative envers les jeunes de Jérémie et leurs organisations pour sensibiliser plusieurs institutions et acteurs sur la résolution pacifique des conflits et des différends.

Activité 2.3.1 Organisation d'activités culturelles et sportives en concertation avec les associations de jeunes pour la promotion de la paix et les ODD (théâtre de l'opprimé, boxe ou capoeira pour la paix, concours d'illustration, récit et/ou photographie...).

Activité 2.3.2 Sensibilisation sur le rôle des jeunes dans la promotion de la paix, l'égalité de genre, les droits à la documentation et à la migration régulière, l'Agenda durable 2030 (en particulier l'ODD 16) et la Résolution 2250 ;

Produit 2.4 L'expérience pilote de Jérémie alimente une réflexion au niveau national sur l'importance des jeunes comme agents de développement et comme constructeurs de paix

Le projet cherche une mise à l'échelle de l'initiative et la démultiplication de l'approche dans d'autres villes du pays similaires à Jérémie. Pour ce faire, plusieurs activités d'envergure nationale seront réalisées avec une forte implication du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique. Un partenariat étroit est prévu avec les initiatives nationales existantes en Haïti relatives à la sensibilisation des jeunes sur les affaires politiques, à savoir les jeunes sénateurs, les jeunes parlementaires et le gouvernement jeunesse. Des échanges et des activités conjointes seront réalisés avec pour objectif de faciliter une meilleure compréhension des jeunes de Jérémie du fonctionnement des institutions politiques nationales

Activité 2.4.1 Mise en réseau des jeunes femmes et jeunes hommes de Jérémie avec les initiatives nationales de jeunes parlementaires, jeunes sénateurs et gouvernement jeunesse et échange d'expériences;

Activité 2.4.2 Organisation d'un atelier national de dialogue, en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, sur les bénéfices d'inclure les jeunes dans les efforts pour la cohésion sociale à partir du cas pratique de Jérémie ;

Activité 2.4.3 Élaborer et publier un inventaire recensant les organisations de jeunesse en Haïti organisé par département et leurs membres ventilés par sexe ;

Activité 2.4.4 Conception et mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer et de sensibilisation sur le leadership de jeunes femmes dans les organisations et les réseaux de jeunes.

Groupes cibles

En concertation avec les institutions nationales et locales impliquées, le projet ciblera de façon générale les jeunes entre 15 ans et 25 ans vivant à Jérémie. Le projet ciblera spécifiquement les jeunes les plus vulnérables de certains quartiers de la ville présentant les taux les plus hauts de criminalité. Ces quartiers seront identifiés de manière participative en concertation avec les services de sécurité, les autorités de la commune et les organisations de jeunes. Tous les efforts seront fournis pour empêcher de créer des nouvelles fractures au sein des communautés. En ce sens, la toute première activité du projet consistera en la définition, en concertation avec les autorités, d'une méthodologie pour le ciblage des jeunes participants au projet. Il convient de signaler que le projet cherchera, dans ce processus de ciblage, un équilibre entre des jeunes scolarisés (lycées, centres de formation professionnelle et universités) et des jeunes non scolarisés et une représentativité de plusieurs quartiers de la ville de Jérémie. Le projet travaillera plutôt avec deux tranches d'âge différenciés, à savoir un groupe de 15 à 18 ans et un autre groupe de 19 à 25 ans.

Au total le projet espère travailler directement avec 500 jeunes femmes et jeunes hommes et indirectement avec 45.000 bénéficiaires.

Le projet s'appuiera sur des associations de jeunes déjà existantes dans la ville de Jérémie et dans le Département de la Grand'Anse. Une attention particulière sera portée aux jeunes femmes et à leurs besoins différenciés, notamment les jeunes femmes victimes de violences sexuelles.

Le projet est basé sur le constat que les jeunes de Jérémie réclament des opportunités de participation aux affaires publiques de la ville, notamment en ce qui concerne la résolution des conflits. En ce sens, dans la plupart des activités, le projet cherchera à impliquer les jeunes de façon à se responsabiliser (gestion et animation du centre d'échanges pour les jeunes) et à proposer des solutions concrètes pour la résolution des conflits (laboratoires d'innovation sociale, participation renforcée dans les mécanismes de prévention de conflits...). Ainsi, les jeunes ne constituent pas un groupe bénéficiaire avec un rôle passif mais plutôt un acteur clé dans la définition de la portée et du contenu de plusieurs des actions développées par le projet.

Couverture Géographique

Le projet sera mis en œuvre dans la ville de Jérémie, avec une emphase particulière sur certains quartiers populaires présentant des indices d'insécurité plus importants (zones qui sont à risque de générer de la violence). Les données disponibles ¹⁶, affirment que 51.995 personnes sont âgées de

16 IHSL, Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés en 2009

moins de 18 ans, représentant un 43% de la population de la ville. Une des activités prioritaires sera d'aider la mairie dans un recensement des associations de jeunes de la ville, car le pays ne dispose pas de données précises. Dans une logique de cohésion territoriale, certaines actions pourront être développées selon les cas à l'échelle du département de la Grand'Anse et sur certaines communes limitrophes. Dans une perspective de mise à l'échelle, de durabilité de l'approche et de renforcement de l'appropriation nationale, certaines activités seront déroulées au niveau national.

Justification de l'approche proposée

Les jeunes entre 10 et 29 ans représentent au tour de 40% de la population haïtienne, l'âge moyen en Haïti étant de 22.6. Les jeunes en Haïti sont affectés de manière disproportionnée par plusieurs défis de développement, dont le chômage, la pauvreté, la criminalité et la violence, entre autres. Un des défis les plus difficiles concernant la jeunesse en Haïti mais également dans d'autres régions du monde est la prévalence au sein des institutions et des autorités d'une vision des jeunes comme un problème et une source d'instabilité plutôt que comme un atout fondamental pour un développement inclusif et durable. En ce sens, les jeunes se sentent généralement négligés, désengagés et déshabilités parce qu'ils se voient exclus des processus de décision, aussi bien au niveau local que national.

Selon une étude d'USAID sur la jeunesse en Haïti¹⁷, les jeunes ne font pas suffisamment confiance aux instances gouvernementales, ce qui pourrait expliquer leur désengagement des affaires publiques. Les causes citées par le rapport vont de la perception de la corruption, du manque de transparence, de l'absence de mécanismes opérationnels pour la participation de la société civile dans la mise en œuvre des projets et des politiques publiques, entre autres. D'une façon générale, les jeunes regrettent la non prise en compte de leurs points de vue et de leurs perspectives dans les discours et les processus décisionnels.

Malgré ce désengagement des jeunes envers la chose publique, force est de constater le nombre grandissant de jeunes en Haïti découvrant les bénéfices du travail collaboratif, en réseau et à travers des associations en fonction de leurs intérêts et objectifs partagés. En ce sens, le projet vise à appuyer les jeunes et les organisations des jeunes dans leur rôle d'agents de changement et de construction de la paix. Ceci sera fait à travers une approche intégrée incluant des actions en matière de renforcement des mécanismes de gouvernance locale et de construction progressive au sein des nouvelles générations d'une culture de la paix pour une résolution pacifique des conflits. La réduction des violences communautaires dans ces zones passe nécessairement par la dynamisation et le renforcement du capital social humain des membres de ces communautés, dans une perspective de fournir des outils leur permettant de faire face aux multiples actes de violence.

b) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : 500 jeunes femmes et jeunes hommes entre 15 et 25 ans disposent des compétences favorisant leur participation active et équitable aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités et les acteurs locaux				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	Les compétences en leadership et la confiance de 200 jeunes (100	ONU Femmes \$216.000	Services contractuels : \$170,500	Le projet travaillera aussi bien avec des jeunes lycéens et universitaires

¹⁷ USAID/Haïti Youth Assessment Report 2016.

	femmes et 100 hommes) sont renforcées pour faciliter leur participation et leur influence aux affaires publiques de la ville.		Frais de déplacement : \$10.000 Fournitures, produits de base, matériels : \$35,500.	qu'avec des jeunes vulnérables des quartiers cibles. Les jeunes de Jérémie ne disposent pas d'un espace propice pour se rencontrer, travailler en réseau, organiser des formations... Ceci constitue un prérequis pour une participation active des jeunes dans les affaires publiques
		PNUD \$205.000	Services contractuels : \$195.000 Fournitures, produits de base, matériels : \$10.000	
		OIM \$200,000	Services contractuels : \$200,000	
Produit 1.2	La Mairie de Jérémie dispose d'une stratégie et d'un plan d'action pour une concertation participative régulière avec les associations de jeunes	PNUD \$240,595	Services contractuels : \$229,595 Fournitures, produits de base, matériels : \$10,000 Frais de déplacements : \$1,000	Le projet appuie la mairie dans ses efforts pour impliquer les jeunes dans les affaires publiques de la ville et favorise l'aménagement d'un espace public convivial dans la ville
Résultat 2 : Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (45.000 bénéficiaires) sont sensibilisés et outillés pour contribuer à la diminution des violences (y compris les VBG) et à la promotion d'une culture de paix grâce à l'implication active de la jeunesse de Jérémie dans la résolution pacifique des conflits				
Produit 2.1	Les jeunes femmes et les jeunes hommes, ainsi que d'autres acteurs communautaires de la ville de Jérémie, sont sensibilisés et disposent des capacités pour être agents catalyseurs de la réduction des violences basées sur le genre et le changement du comportement en faveur des nouvelles masculinités	ONU FEMMES : \$183.700	Services contractuels : \$183,700	La transformation des masculinités est nécessaire pour une implication des jeunes hommes dans les efforts pour l'égalité des sexes

Produit 2.2	Les jeunes femmes et jeunes hommes interviennent activement et de façon équitable dans la résolution de conflits de leurs communautés	PNUD \$65,000	Services contractuels : \$64,000 Frais de déplacements : \$1,000	Les jeunes pourront mettre en pratique les connaissances et capacités acquises en résolution pacifique des conflits
		OIM \$185,000	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs : \$185,000	
Produit 2.3	Les principales institutions politiques, sociales et communautaires de Jérémie sont sensibilisées sur la culture de la paix, la communication non violente, la résolution pacifique des conflits et l'égalité des sexes	PNUD \$81,000	Services contractuels : \$78,000 Fournitures, produits de base, matériels : \$3,000	L'ensemble des forces vives du territoire comprennent et légitiment le rôle des jeunes dans la résolution pacifique des conflits Le projet met en valeur la contribution des jeunes dans la réalisation des ODD, notamment celui relatif à la paix et à la sécurité (ODD 16)
		ONU Femmes \$106,394	Services contractuels : 106,394	
		OIM \$151,800	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs : \$151,800	
Produit 2.4	L'expérience pilote de Jérémie alimente une réflexion au niveau national sur l'importance des jeunes comme agents de développement et comme constructeurs de paix	PNUD \$65,000	Services contractuels : \$55,000 Frais de déplacements \$10,000	Une articulation avec le niveau national paraît indispensable pour la mise à l'échelle de l'initiative
		ONU Femmes \$60,746	Services contractuels : \$60,746	

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU FONDS							
Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire PNUD		Montant de l'entité bénéficiaire ONU Femmes		Montant de l'entité bénéficiaire OIM		TOTAL
	70%	30%	70%	30%	70%	30%	
1. Personnel et autres employés	247,660	106,140	110,188	47,223	95,760	41,040	
2. Fournitures, produits de base, matériels	23,100	9,900	24,850	10,650	4,410	1,890	
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	34,345	14,719	7,000	3,000	13,596	5,827	
4. Services contractuels	435,117	186,479	343,917	147,394	140,000	60,000	
5. Frais de déplacement	21,000	9,000	21,000	9,000	33,838	14,502	
6. Transferts et subventions aux homologues							
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	115,718	49,593	55,359	23,725	235,760	101,040	
Sous-total	876,940	375,831	562,314	240,992	523,364	224,299	
8. Coûts indirects*	61,386	26,308	39,362	16,869	36,635	15,701	
TOTAL	938,325	402,139	601,676	257,861	559,999	239,999	3,000,00

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémorandum d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question.

****PBSO will authorize an initial transfer amounting to 70% of the requested budget and, upon timely submission and acceptance of the project reports and at least 80% expenditure of the total budget for the first transfer, the Fund will release the remaining 30%. Please note that all subsequent tranches are also contingent on the availability of resources in the Peacebuilding Fund.

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Le bureau pays du PNUD en Haïti dispose de plusieurs atouts pour assurer le rôle de chef de file de cette initiative :

- Capacités opérationnelles et programmatiques : Staff de 286 employés (248 nationaux, 38 internationaux) et un portefeuille de 26 projets représentant 39 millions de dollars américains pour l'année 2017;
- Mandat clair et expertise avérée pour la réduction des violences communautaires;
- Expérience démontrée dans la coordination de projets conjoints impliquant plusieurs agences du système des Nations Unies;
- Forte implication dans des domaines comme la gouvernance locale et l'état de droit, complémentaires à la présente initiative;
- Longue expérience depuis le tremblement de terre en 2010 en matière d'implication et de mobilisation communautaire;
- Connaissance du territoire et partenariat solide avec la Mairie de Jérémie;
- Bureau fonctionnel à Jérémie.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Haïti dispose de 241 membres du personnel national et de 23 membres du personnel international dans son bureau principal à Port-au-Prince et dans ses trois sous-bureaux à Les Cayes, Jérémie et Ouanaminthe. En partenariat avec la Direction de la Protection Civile de Jérémie, Les Cayes, Jacmel, Port-au-Prince et Gonaïves, l'OIM maintient aussi des stocks pré-positionnés de biens non alimentaires (NFI). Actuellement, l'OIM met en œuvre 12 projets actifs dans différents domaines, dont la protection des bénéficiaires, la gestion de données et de recensement ou la stabilisation communautaire et le relèvement précoce, entre autres.

L'Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes-ONU Femmes dispose en Haïti de :

- 26 employés, dont 16 dédiés au programme (5 internationaux et 11 nationaux), 10 personnels nationaux de support et des interventions en cours dans des domaines divers (état de droit, réduction des violences à l'égard des femmes en politique, gestion des risques et désastres, entrepreneuriat féminin et autres).
- Une expertise solide de travail avec les acteurs gouvernementaux, la communauté internationale et la société civile.
- Expérience avérée dans la mobilisation communautaire, la sensibilisation et le plaidoyer en faveur la réduction de la violence communautaire.
- Leadership dans la coordination des interventions en matière d'égalité de genre en tant que leader du groupe PTF-Genre et excellente collaboration avec d'autres structures du SNU dans le cadre des programmes conjoints (PNUD, OIM, CVR-MINUSTAH) sur le renforcement de l'état de Droit, la réduction des violences, etc.

	PNUD	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	2016	Ressources régulières PNUD (TRAC) Baillleurs : Gouvernement d'Haïti, Chili, Japon, Canada, Argentine, Brésil, Norvège, Mexique, USAID, Union européenne, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds des Nations Unies	\$59 millions	\$650.000 (PNUD post-Mathieu)

		pour la sécurité humaine, Fonds international pour le développement agricole, MINUSTAH		
Année financière en cours	2017	Ressources régulières PNUD (TRAC) Bailleurs : Gouvernement d'Haïti, Chili, Japon, Canada, USAID, Union européenne, BID, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat, Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, Fonds international pour le développement agricole, Programme alimentaire mondial, MINUSTAH	\$41 millions	\$250.000 (PNUD post-catastrophes)
	ONU FEMMES			
Année financière précédente	2016	Ressources régulières ONU Femmes Bailleurs : SIDA, CERF, CVR-MINUSTAH, UNTFHS	\$2.19 millions	
Année financière en cours	2017	Ressources régulières ONU Bailleurs : Canada, PNUD (État de Droit), UNTFHS	\$2.98 millions	
	OIM			
Année financière précédente	2016	Bailleurs : Canada, USA, Union Européenne, AUS, CERF, SIDA, UN	\$16,7 millions	\$5,674,000
Année financière en cours	2017	Bailleurs : Canada, USA, AUS, Union Européenne, CERF, SIDA, WFP	\$30 millions	\$8,003,000

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Ce projet sera mis en œuvre de façon concertée par trois agences du Système des Nations Unies (OIM, ONU FEMMES et PNUD) en collaboration avec la Mairie de Jérémie, le Ministère de la planification et de la Coopération Externe, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique et les principales associations de jeunes présentes dans la ville de Jérémie. Chacune des Agences des Nations Unies recevra directement le montant du budget y afférant et sera ainsi responsable de l'établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités.

Un comité local de pilotage, présidé par la Mairie de Jérémie, sera l'organe de gouvernance du projet. Le comité se réunira sur une base trimestrielle pour discuter des orientations stratégiques et des choix opérationnels du projet, en prenant en compte l'évolution du contexte. Il étudiera les progrès réalisés, cherchera des solutions aux problèmes rencontrés et proposera de nouveaux partenariats pour accroître la portée du projet et son impact. Pour les tâches liées aux obligations de gestion financière du projet (revue des rapports narratifs et financiers annuels, approbation des Plan de Travail Annuels, révision budgétaire), le comité de pilotage aura la seule autorité. C'est

donc ce comité de pilotage, sous le leadership de la mairie de Jérémie, qui constitue le mécanisme de coordination et de contrôle des activités du projet.

Le comité de pilotage comptera avec la participation active des représentants des Directions Départementales des Ministères de la Planification et de la Coopération Externe et du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique, d'un représentant du Commissariat de Police de la ville de Jérémie, des représentants des associations de jeunes partenaires du projet et des agences du système des Nations Unies parties prenantes.

La gestion globale ainsi que la coordination technique du projet relèvent de la responsabilité du PNUD en tant que chef de file de l'initiative, ce qui implique notamment le suivi auprès du Système des Nations Unies, la consolidation des plans de travail et la production périodique des rapports techniques et financiers à présenter notamment au Comité de pilotage. À cet effet, une unité opérationnelle sera en charge de la gestion du projet, comprenant : un directeur national du projet, un expert national en réduction des violences communautaires, un expert national en suivi et évaluation, deux mobilisateurs communautaires, un assistant administratif, un chauffeur et des consultants nationaux et internationaux qui pourraient être recrutés ponctuellement et en fonction des besoins et d'activités précises. Cette unité sera mise en place sous le leadership du PNUD afin de coordonner les actions des trois agences des Nations Unies. En ce sens, et afin de garantir la cohérence des interventions, le directeur national du projet travaillera étroitement avec les points focaux désignés par les autres agences impliquées dans la mise en œuvre du projet (OIM et ONU FEMMES) et avec les structures institutionnelles nationales impliquées. Cette unité opérationnelle sera appuyée par le Chef d'Unité Gouvernance du PNUD pour assurer le contrôle qualité.

b) **Gestion des risques :**

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
<u>Au niveau managérial</u> Des lenteurs dans la mise en œuvre de certaines activités du fait du faible niveau des partenaires du projet	Moyenne	Moyen	Le projet prévoit une composante importante de renforcement des capacités des organisations de jeunes, notamment en gestion de projet de développement, ce qui devrait permettre de respecter les délais impartis ainsi que le chronogramme des activités
<u>Au niveau managérial</u> Mauvaise compréhension de la part des jeunes de la nature et des objectifs du projet	Faible	Moyen	Mettre l'accent au démarrage du projet et tout au long de sa mise en œuvre sur les objectifs visés par le projet et la collaboration attendue par les organisations de jeunes
<u>Au niveau managérial</u> Le groupe cible de 500 jeunes pourrait regrouper des jeunes avec des idéologies conflictuelles qui mettrait en péril la mise en œuvre normale des activités	Faible	Moyen	Le projet cherchera à analyser de façon participative le contexte du conflit, y compris les facteurs de tension et de violence, ainsi que les facteurs qui relient les jeunes et renforcent leur capacité de coopération. Sur la base des résultats de ce diagnostic, des stratégies seront élaborées pour optimiser les facteurs de connexion et minimiser les divisions entre les jeunes tout au long du projet. À cet égard, une attention

			particulière sera accordée au respect des principes <i>Do No Harm</i> visant à promouvoir la sécurité, le bien-être, les droits et la dignité des jeunes bénéficiaires
<u>Au niveau managérial</u> La vaste tranche d'âge des bénéficiaires ciblés (15 à 25 ans) pourrait poser des défis pour assurer la pertinence de certaines activités selon l'âge, promouvoir une participation équitable et atténuer les abus de pouvoir potentiels chez les jeunes participants	Faible	Haut	Le projet cherchera à travailler dans la plupart des activités avec deux tranches d'âge distinctes (15-18 ans et 19-25 ans). Cette approche visera à regrouper les jeunes hommes et jeunes femmes avec leurs pairs, afin de maximiser leur participation équitable, d'identifier les différences dans les questions pertinentes entre les plus jeunes et les plus âgées et de minimiser le potentiel pour des déséquilibres ou des abus de pouvoir parmi les jeunes participants
<u>Au niveau managérial</u> Les forums de discussion entre les jeunes et les autorités locales pourraient décourager la participation équitable des jeunes femmes, si elles ne sont pas à l'aise pour parler devant des groupes	Faible	Moyen	Le projet renforcera les capacités de leadership propres aux besoins et aux préférences des jeunes femmes et se fondera sur l'analyse des contraintes socioculturelles posées par les rôles traditionnels des sexes. La participation équitable des jeunes femmes et des jeunes hommes sera activement encouragée dans toutes les activités et forums de discussion et, le cas échéant, les activités peuvent être facilitées séparément pour les jeunes femmes et les hommes afin d'assurer leur bien-être et maximiser leur participation active.
<u>Au niveau managérial</u> Le ciblage des bénéficiaires pourrait ne pas atteindre les jeunes les plus vulnérables, y compris ceux qui ne sont pas scolarisés et ne sont pas membres d'organisations de jeunesse	Moyenne	Moyen	La première activité du projet consistera en la définition, en concertation avec les autorités locales, d'une méthodologie pour assurer un ciblage des jeunes qui tienne compte plusieurs facteurs, notamment leurs niveau d'éducation, leurs statut socio-économique, leurs appartenance à des organisations de jeunes, permettant ainsi un ciblage inclusif et non discriminatoire.
<u>Au niveau politique</u> Manque de collaboration des autorités locales dans le projet	Faible	Haut	Le projet s'inscrit pleinement dans les priorités de la Mairie. Cette dernière présidera le Comité de pilotage du projet de façon à asseoir son appropriation du projet et à terme la durabilité de ce dernier
<u>Au niveau environnemental</u> Impact d'une nouvelle catastrophe naturelle sur la ville de Jérémie	Moyenne	Haut	Les agences partenaires mettront à disposition les leçons apprises dans le cadre des interventions de réponse humanitaire de précédents crises (voir la réponse post-Mathieu)

c). **Suivi et évaluation :**

Le projet veillera à l'utilisation efficiente des ressources et à l'exécution efficace des activités à travers la mise en place d'un dispositif régulier de suivi-évaluation, qui permette le monitoring des activités. Des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels en collaboration avec les partenaires nationaux seront mis en place, sous la responsabilité de l'unité opérationnelle du projet. A cet effet, un expert national en suivi et évaluation sera recruté à temps plein par le projet et basé à Jérémie.

Les activités de suivi consisteront en des visites conjointes et régulières sur le terrain pour vérifier entre autres les avancements du projets et l'accomplissement des cibles fixés dans le cadre logique, des rapports trimestriels et annuels d'activités, l'établissement de rapports périodiques d'avancement, la documentation de bonnes pratiques et activités innovantes au cours de la mise en œuvre du projet et la recherche de synergie entre les différentes composantes du projet et avec d'autres interventions œuvrant sur la même thématique ou sur le même espace géographique. La première activité de suivi consistera en la définition conjointe avec les autorités locales et les associations de jeunes de la ville d'une méthodologie pour un ciblage des jeunes bénéficiaires du projet, en gardant à l'esprit les principes de *do not harm* et *leave no one behind*. Cette activité de ciblage permettra également de promouvoir une discussion au sein des organisations de jeunes par rapport à leurs propres capacités pour cibler et mobiliser les jeunes plus vulnérables.

Une évaluation finale externe permettra de vérifier l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact et la durabilité du projet. Un document de capitalisation de l'expérience permettra de tirer les leçons apprises de l'initiative et de dresser des recommandations précises dirigées aux autorités locales, aux partis politiques et aux organisations de jeunes pour renforcer la participation des jeunes dans les affaires publiques en Haïti. Ce document servira éventuellement comme base pour la prise de décision des partenaires nationaux pour la démultiplication de l'expérience dans d'autres villes similaires dans le pays. Il convient de signaler que les partenaires locaux du projet (associations de femmes et de jeunes, par exemple) devront fournir des rapports trimestriels faisant ressortir l'état d'exécution du projet et de la progression vers les objectifs de résultats à atteindre. En ce sens, les indicateurs inclus dans le cadre logique du document de projet serviront de référence.

Une partie importante et innovante des activités de suivi et d'évaluation consistera à utiliser des techniques participatives de suivi et d'évaluation, sous la forme de questionnaires et de groupes de discussion, y compris des groupes de discussion composés exclusivement de femmes. Une enquête avant le démarrage du projet sera menée auprès des autorités locales afin d'identifier leurs perceptions du rôle des jeunes et de leur contribution à la paix et à la cohésion sociale à Jérémie. Une enquête similaire sur la perception initiale avant du projet sera menée auprès des jeunes de Jérémie afin de connaître leur perception et leur relation avec les autorités locales ainsi que leurs attitudes à l'égard de la non-violence et de l'égalité des sexes. En plus des retours d'information réguliers pour suivre la direction et la mise en œuvre du projet, une enquête post factum sera réalisée pour analyser l'impact du projet et dans quelle mesure il a contribué à un changement de perception des deux côtés: les autorités locales et les jeunes femmes et jeunes hommes de Jérémie.

Le projet prévoit de réserver une partie conséquente du budget (7%) aux activités de suivi, évaluation et communication.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF

transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)¹⁸ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet;

¹⁸ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	Appui à la résolution des conflits et à la promotion de la cohésion sociale dans la ville de Jérémie à travers les organisations de jeunes.	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD ONU FEMMES OIM	
Partenaire(s) d'exécution :	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique Commune de Jérémie Principales associations de jeunes de la ville de Jérémie	
Site :	Ville de Jérémie	
Budget approuvé du projet :	3.000.000	
Durée du projet : 18 mois	Date de démarrage prévue : Janvier 2018	Date d'achèvement prévue : Juillet 2019
Domaine de priorité du Fonds :	Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends : 2.3 Gestion/ résolution des conflits;	
Résultats du projet :	1-500 jeunes femmes et jeunes hommes entre 15 et 25 ans disposent des compétences favorisant leur participation active et équitable aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités et les acteurs locaux 2- Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (45.000 bénéficiaires) sont sensibilisés et outillés pour contribuer à la diminution des violences (y compris les VBG) et à la promotion d'une culture de paix grâce à l'implication active de la jeunesse de Jérémie dans la résolution pacifique des conflits.	
Activités principales du projet :	Produit 1.1 Les compétences en leadership et la confiance de 200 jeunes (100 femmes et 100 hommes) sont renforcées pour faciliter leur participation et leur influence aux affaires publiques de la ville ; Produit 1.2 La Mairie de Jérémie dispose d'une stratégie et d'un plan d'action pour une concertation participative et régulière avec les associations de jeunes ; Produit 2.1 Les jeunes femmes et les jeunes hommes, ainsi que d'autres acteurs communautaires de la ville de Jérémie, sont sensibilisés et disposent des capacités pour être des agents catalyseurs de la réduction des violences basées sur le genre et le changement du comportement en faveur des nouvelles masculinités ; Produit 2.2 100 jeunes femmes et jeunes hommes interviennent activement et de façon équitable dans la résolution de conflits de leurs communautés ;	

	<p>Produit 2.3 Les principales institutions politiques, sociales et communautaires de Jérémie sont sensibilisées sur la culture de la paix, la communication non violente, et la résolution pacifique des conflits;</p> <p>Produit 2.4 L'expérience pilote de Jérémie alimente une réflexion au niveau national sur l'importance des jeunes comme agents de développement et comme constructeurs de paix</p>
--	--

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Résultats		Préobits		Indicateurs		Mode de vérification		Année 1		Année 2		Étapes		
<p>500 jeunes femmes et jeunes hommes entre 15 et 25 ans disposent des compétences favorisant leur participation active et équitable aux affaires publiques de la commune de Jérémie en synergie avec les autorités et les acteurs locaux</p>		<p>Produit 1.1 Les compétences en leadership et la</p>		<p>Indicateur de résultat 1 a Nombre de jeunes impliqués dans les mécanismes de dialogue et de concertation créés par la Mairie de Jérémie Niveau de référence : 0 Cible : 200 (100F/100H)</p>		<p>Listes de présence des rencontres à la Mairie Rapport d'activités</p>					200			
				<p>Indicateur de résultat 1 b Nombre d'initiatives conjointes entre les autorités locales et les organisations de jeunes de Jérémie. Niveau de référence : 0 Cible : 5</p>		<p>Rapport d'activités</p>					5			
				<p>Indicateur de résultat 1 c Niveau de confiance entre les jeunes et les autorités locales pour une collaboration efficace Niveau de référence : 0 Cible : Sur une échelle de 1 à 5, 4</p>		<p>Sondage avant et après projet sur la perception de collaboration confiante</p>					0			4
				<p>Indicateur de résultat 1.1.1 Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes formés-e-s dans le cadre de l'attestation universitaire en participation</p>		<p>Rapports d'activités Listes des présences des cours en question</p>					100			

<p>Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (45.000 bénéficiaires) sont sensibilisés et outillés pour contribuer à la diminution des violences (y compris les VBG) et à la promotion d'une culture de paix grâce à l'implication active de la jeunesse de Jérémie dans la résolution pacifique des conflits.</p>	<p>Produit 2.1 Les jeunes femmes et les jeunes hommes, ainsi que d'autres acteurs communautaires de la ville de Jérémie, sont sensibilisés et disposent des capacités pour être des agents catalyseurs de la réduction des violences basées sur le genre et le changement</p>	<p>Indicateur de résultat 2 a Nombre d'acteurs locaux formés/sensibilisés et outillés, désagrégé par sexe Niveau de référence : 0 Cible : 250 (150H/100F)</p> <p>Indicateur de résultat 2 b Variation en pourcentage du nombre des cas de violence, y compris les VBG, enregistrés par la police à la fin du projet Niveau de référence : 0 Cible : 20%</p> <p>Indicateur de résultat 2 c Nombre de jeunes impliqués dans les initiatives de résolution de conflits dans la ville de Jérémie Niveau de référence : 0 Cible : 20 (10F/10H)</p>	<p>Statistiques de la police nationale</p> <p>Rapports du projet</p> <p>Document de cartographie</p> <p>Questionnaire au début et à la fin du projet</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p>150</p> <p>20%</p> <p>20</p>											
---	---	---	--	--	---	---	---	---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

100 jeunes femmes et jeunes hommes interviennent activement et de façon équitable dans la résolution de conflits de leurs communautés	de diagnostic, désagrégé par sexe																					
	Niveau de référence : 0 Cible : 100 (50F/50H)																					
	Indicateur de résultat 2.2.2 Nombre de dialogues communautaires sur la sécurité réalisés au cours du projet	Rapports d'activités	1	2	3	4	5	6														
	Niveau de référence : 0 Cible : 6	Comptes-rendus des réunions																				
	Indicateur 2.2.3 Nombre de cas traités pour la résolution pacifique de conflits traités avec une participation active des jeunes	Rapports d'activités	0	2	4	6	8	10														
	Niveau de référence : 0 Cible : 10																					
	Indicateur 2.2.4 Nombre de jeunes participant à la session d'innovation sociale organisée par la mairie de Jérémie, désagrégé par sexe	Rapports d'activités	0	0	50	0	0	0	0													
	Niveau de référence : 0 Cible : 50 (25F/25H)	Feuille de présence																				
	Indicateur 2.2.5 Pourcentage des jeunes qui ont acquis les connaissances dispensées dans la formation, désagrégé par sexe	Pré et post-test																				
	Niveau de référence : 0 Cible : 70% des jeunes réussissent le post test																					
Indicateur 2.2.5 b Nombre de micro-projets reçus et nombre de propositions sélectionnées	Rapports du projet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

